



LE TOUQUET&CO

www.letouquet.com | f @ in

CONSULTATION PUBLIQUE

POUR LA MISE EN PLACE

D'UN DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS (DPS)

A PERSONNES POUR LE GRAND PUBLIC

DE LA 51^{ème} ÉDITION DE L'ENDUROPALÉ DU TOUQUET – PAS-DE-CALAIS

LES 29,30 et 31 JANVIER 2027

I. PRÉAMBULE

Le Touquet & Co, régie publique dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière pour l'exploitation d'un service public industriel et commercial, est co-organisateur du 51^{ème} Enduropalé du Touquet – Pas-de-Calais qui se déroulera du vendredi 29 janvier au dimanche 31 janvier 2027. Cet événement se déroulera comme d'habitude sur les communes du Touquet-Paris-Plage et de Cucq-Stella-Plage.

Comme chaque année, ce grand rassemblement réunira des concurrents, des assistants pilotes, des bénévoles et du grand public sur les deux communes et pendant trois jours.

Cet événement, gratuit, verra des zones ouvertes au public confortées et améliorées sur les parties urbanisées des 2 communes et interdites dans les zones naturelles ou plus sensibles.

Les zones ouvertes au public seront disposées selon les plans annexés.

1

Pour le Touquet-Paris-Plage, ce sont principalement les digues hautes et basses, les terrains face au Novotel situés en hauteur et l'emplacement entre le circuit montant et descendant entre les ganivelles et toute la partie sable située au lieu-dit « La banane », propriété communale où sera déplacée la zone d'arrivée.

Pour Stella-Plage, ce sont les différents niveaux de la digue ainsi que l'extrémité sud du circuit, au-delà de la remontée à la base nautique.

Comme pour la précédente édition, aucun public ne sera autorisé au pied de dune entre le complexe de la Thalassothérapie et la commune de **Cucq-Stella-plage**.

Un feu d'artifices se déroulera le samedi soir sur le parking Saint Jean 2 à partir de 21 heures.

Dans le cadre du volet sécurité et protection du public, le Touquet & Co recherche une association agréée de sécurité civile (article L.725-3 du Code de la sécurité intérieure) pour la mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours pendant les trois jours de compétition.

Les candidats devront justifier de l'agrément pour des missions de sécurité civile de type D, accordé par le représentant de l'État dans le département ou par le ministre chargé de la sécurité civile ou équivalent.



LE TOUQUET&CO

www.letouquet.com | f @ in

Pendant les jours jours, il est attendu sur les deux communes environ 500 000 et 600 000 visiteurs répartis (toute tranche d'âge confondue) comme suit (*estimatif*) :

- Vendredi : entre 50 000 et 100 000 personnes
- Samedi : entre 100 000 et 150 000 personnes
- Dimanche : entre 200 000 et 300 000 personnes

Les conditions météorologiques sont un facteur à prendre en compte pour la fréquentation du public.

II. DISPOSITIF DE SECOURS

L'association agréée de sécurité civile devra, dans son mémoire technique, proposer un dispositif opérationnel complet s'appuyant sur l'architecture déployée lors des précédentes éditions.

A titre indicatif, les années antérieures ont mobilisé plusieurs postes de secours répartis stratégiquement selon les temps forts de l'évènement : des dispositifs implantés au Nord, au Sud et au Centre du Touquet sur l'ensemble du week-end, renforcés par un poste supplémentaire à Stella-Plage qu'un poste mobile dédié aux parcs fermés.

Afin de prendre en charge les potentielles victimes, il sera mis en place un dispositif prévisionnel de secours par une association agréée de sécurité civile, selon les modalités suivantes :

Vendredi après-midi	NORD	SUD	--	--	--
Samedi matin	NORD	--	--	--	--
Samedi après-midi	NORD	SUD	STELLA	--	--
Dimanche après-midi	NORD	SUD	CENTRE	STELLA	MARCHÉ

2

Les **postes de secours** (PS) étaient positionnés :

- **Au NORD** : boulevard de la plage, face au parking St Jean II
- **Au SUD** : boulevard de la plage, face au dernier patio
- **Au CENTRE** : boulevard de la plage, face au poste de secours centre
- **A STELLA**: Base nautique de Stella-Plage
- **Au MARCHÉ COUVERT** : à proximité du parc fermé

Chaque implantation reposait sur la présence d'une équipe et d'un binôme de secouristes complétés par Véhicule de Premier Secours à Personnes doté d'équipiers secouristes.

Ce niveau d'engagement variait selon les périodes (vendredi après-midi, samedi matin et après-midi, dimanche) afin de répondre aux fluctuations de fréquentation et aux exigences de sécurité propres à l'évènement.

Sur la base de ces éléments, le candidat devra formuler une proposition actualisée, argumentée et cohérente, intégrant une analyse des risques, une justification de l'implantation des postes et un schéma tactique détaillé permettant d'assurer la meilleure couverture opérationnelle possible.

Ce schéma sera discuté avec le candidat retenu et ajusté ensuite en fonction des échanges en Sous-Préfecture et des prescriptions arrêtées dans le cadre du dispositif général de sécurité.

III. BESOINS

Le dispositif prévisionnel de secours sera coordonné par un **responsable unique, chef du dispositif**. Il sera l'interlocuteur unique de la direction générale de l'Organisation de l'Enduropale et du Directeur des opérations du COD-D.

Un régulateur de l'association agréée de sécurité civile et un assistant devront être présents du vendredi 29 janvier au dimanche 31 janvier 2027 lors de l'activation du DPS, au Centre Opérationnel Départemental déporté (COD-D) mis en place pour l'Enduropale.

L'association agréée de sécurité civile devra s'intégrer pleinement dans le dispositif opérationnel arrêté en Sous-Préfecture, tout en demeurant engagée et rémunérée par l'organisateur, auquel elle rendra prioritairement compte de son action.

Par ailleurs, devra être mis en place :

1. Un véhicule de Premier Secours à Personnes dans la nuit du 29 au 30 janvier
2. Un poste de secours médicalisé pour la nuit du 30 au 31 janvier 2027 composé de 4 secouristes, un binôme médecin et infirmier dans un VL type SMUR et d'un Véhicule Premier Secours à personnes (VPSP).

IV. RECEPTION DES OFFRES ET CRITÈRES DE JUGEMENT

Les propositions devront arriver par mail avant le **vendredi 13 novembre 2026 – 12h00** à l'adresse dgs@ville-letouquet.fr

Des renseignements techniques peuvent être demandés à M. Matthieu GRESSIER, Directeur Général par mail (*de préférence*) à dgs@ville-letouquet.fr ou au 03.21.06.72.04.

Les candidats devront justifier de **l'agrément pour des missions de sécurité civile de type D**, accordé par le représentant de l'État dans le département ou par le ministre chargé de la sécurité civile ou équivalent.

Le candidat devra déjà avoir réalisé des dispositifs prévisionnels de secours pour des grands rassemblements du même type. Le candidat devra par tout moyen à sa convenance, justifier de sa capacité à réaliser les prestations demandées.

Les candidats devront adresser à Monsieur Matthieu GRESSIER, Directeur Général, **un mémoire technique** comprenant :

- **La grille d'évaluation des risques,**
- **Un organigramme fonctionnel,**
- **L'organisation du dispositif :** positionnement des secouristes, relation avec l'organisateur, disponibilité d'un cadre d'astreinte de l'autorité d'emploi, les relève.
- **La présentation des moyens humains :** nombre et qualification des agents affectés à la mission. Liste nominative de ses personnels amenés à intervenir au titre de la consultation,



LE TOUQUET&CO

www.letouquet.com |

précisant les dates d'obtention de leurs diplômes (facultatif), de leurs certificats de compétence et/ou de leur dernière formation continue doit être fournie à l'appui de l'offre.

- **La présentation des moyens matériels** : moyens de communication, véhicules, matériels de secours.

Il est fortement recommandé aux candidats de présenter un mémoire technique sous forme de document unique et synthétique répondant strictement aux points demandés ci-dessus et avec des plans

L'offre sera jugée en fonction d'une note sur 100 points calculée de la manière suivante :

Critère 1° : **Prix des prestations** : 60 % noté sur 60 points (60 pour le pris le moins cher, et ensuite selon la méthode de calcul suivante prix le moins cher/prix proposé par le candidat*60

Critère 2° : **Valeur technique** : 40 % noté sur 40 points – apprécié à partir du mémoire technique remis par le candidat selon les 8 sous critères notés chacun sur 5 points :

- La qualité de la grille d'évaluation des risques
- La pertinence de l'organisation proposée
- Positionnement des secouristes,
- Relation avec l'organisateur,
- Disponibilité d'un cadre d'astreinte de l'autorité d'emploi
- Les relèves.
- La pertinence des moyens humains mis à disposition pour le marché : nombre et qualification des personnels affectés à la mission
- La pertinence des moyens matériels mis à disposition pour le marché : moyens de communications, véhicules, matériel de secours

4

Les quantités exprimées dans la simulation de commande ne sont pas contractuelles. Elles sont destinées à l'analyse des offres et n'engagent pas le Touquet & Co pour des futures commandes.

En cas de discordance constatée dans une offre, les indications portées sur le Bordereau des Prix Unitaires prévaudront sur toutes autres indications de l'offre et le montant de la Simulation de Commande sera rectifié en conséquence.

Les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées dans cette simulation de commande seront également rectifiées et c'est le montant ainsi rectifié de la Simulation de Commande qui sera pris en considération pour le jugement des offres.

Toutefois, si le candidat concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier cette Simulation de Commande pour la mettre en harmonie avec le prix unitaire correspondant.

Le Touquet-Paris-Plage, le 12 octobre 2026

Le Directeur,

Matthieu GRESSIER

